

Maurizio Biondi
CEO
Rana France

Paris, le 1^{er} août 2023

Objet : A propos de la quantité de vide présente dans l'emballage du produit Girasoli aux cèpes - demande d'engagement et mise en demeure

Monsieur Biondi,

Nous avons bien reçu votre courrier répondant à notre enquête du 26 juin dernier **sur les pratiques du « plein de vide » et du suremballage dans l'industrie agroalimentaire**. foodwatch et Zero Waste France ont pointé du doigt le produit « Girasoli aux cèpes » que vous commercialisez comme un exemple de produit « plein de vide » et vous ont demandé un engagement à changer ces pratiques.

Nous vous remercions du sérieux et de la précision de votre réponse qui démontre que vous avez bien conscience de la problématique autour du vide dans vos produits. En effet, comme vous avez pu le constater, **les consommateurs et consommatrices sont très intéressé-es par ce sujet et sont excédé-es de se sentir trop souvent dupé-es**. En l'espèce, c'est d'autant plus important que la question primordiale de l'information se double du problème du surplus d'emballage. A l'heure où les questions environnementales et climatiques ne peuvent plus être remises à plus tard, **des engagements clairs et concrets des entreprises sont nécessaires**.

Dans ce cadre précis, les éléments techniques que vous précisez dans votre courrier ne répondent pas vraiment à notre question : **pouvez-vous vous engager à changer le mode de fabrication et d'emballage de ce produit, afin d'en réduire davantage le « vide »? A quelle échéance ?**

En effet, nous avons du mal à comprendre le blocage technique car à **hauteur des consommateurs et consommatrices dans les rayons des supermarchés, des produits semblables sont plus remplis**. Nous cherchons à bien comprendre le sujet afin de pouvoir informer le consommateur le mieux possible sur la nécessité ou non du vide.

Dans l'attente de votre réponse, que nous nous réservons le droit de publier dans la continuité de la mobilisation sur ce sujet, nous vous informons que nous avons transmis ce dossier, ainsi que tous les résultats de notre enquête à la DGCCRF.

Cordialement,



Camille DORIOZ
Responsable de campagnes